

## Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

### Compte rendu des délibérations de la séance en date du JEUDI 5 JUILLET 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le jeudi CINQ JUILLET à 19h30, le Conseil municipal de NOISY-LE-GRAND, dûment convoqué par Madame le Maire le 29 juin 2018, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Brigitte MARSIGNY, son Maire en exercice.

---

#### Étaient présents :

Mme Brigitte MARSIGNY, Maire, M. Éric ALLEMON, M. Michel AMERICO, Mme Michèle CLAVEAU, Mme Marylise MARTINS, M. Roger ROBINSON, Mme Pascale COTTE-MORRETON, Mme Joëlle HÉLÉNON, M. Bernard DELAPLANE, M. Vincent MONNIER (à partir de la délibération n° 18/99-2), Mme Sylvie HURET, M. Cédric VAURS, Mme Bellina LEON, Mme Véronique LACHKAR, M. Walid BEN M'HENNI, M. Pascal LAGUILLY, adjoints au Maire.

M. Patrice HARDEL, Mme Martine BOUCHER, M. Alain LE PENNEC, M. Jean-Luc FEJAN, Mme Noëlle TEMZI, Mme Nadia GIULIANI, Mme Jacqueline ZATLOUKAL, Mme Azita MAAFI, M. Serge MINGOT (à partir de la délibération n° 18/101), Mme Alix SU (jusqu'à la délibération n° 18/106 incluse), Mme Stéphanie RICHARD (à partir de la délibération n° 18/108-1), M. Naïm DHIB (à partir de la délibération n° 18/99-1), Mme Assiba ABBACI, M. Henry Cecyl COEZY, conseillers municipaux délégués, M. Michel BARBIERI, M. Charles MALGAT, Mme Mireille LE BLEIS, M. Michel MIERSMAN, M. Michel PAJON, M. Marc FOUCHY, M. Serge ÉPINARD, Mme Véronique LECLERC, M. Emmanuel CONSTANT, Mme Sana HAMROUNI (jusqu'à la délibération n° 18/116 incluse), Mme Géraldine DAROT, M. Yann MILLÉRIOUX, conseillers municipaux.

Nombre de membres  
composant le Conseil :  
49

Nombre de conseillers  
présents lors de la  
séance ou représentés :

Début de séance : 44  
Fin de séance : 48

#### Excusés représentés :

Mme Annie CHUCHERIE (mandat à M. Michel BARBIERI), M. Richard TESTA (mandat à Mme Marylise MARTINS), Mme Paulette BENNIA-PIROLI (mandat à Mme Azita MAAFI), adjoints au Maire, M. Antoine PIROLI (mandat à M. Jean-Luc FEJAN), Mme Alix SU (mandat à M. Pascal LAGUILLY à partir de la délibération n° 18/107), conseillers municipaux délégués, Mme Sylvie FIGEL-MARTEL (mandat à Mme Véronique LECLERC), Mme Sana HAMROUNI (mandat à M. Emmanuel CONSTANT à partir de la délibération n° 18/117), M. Alain BOURGUIGNAT (mandat à M. Michel MIERSMAN), conseillers municipaux.

#### Absents excusés :

M. Vincent MONNIER (jusqu'à la délibération n° 18/99-1 incluse), adjoint au Maire, M. Serge MINGOT (jusqu'à la délibération n° 18/100 incluse), Mme Sandrine PORRET, Mme Stéphanie RICHARD (jusqu'à la délibération n° 18/107 incluse), M. Naïm DHIB (pour la délibération n° 18/98), conseillers municipaux délégués.

---

Après l'ouverture de la séance par le Maire, Brigitte MARSIGNY, et l'appel nominal des conseillers présents, il est procédé, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal.

M. Pascal LAGUILLY, Adjoint au Maire, est désigné à cette fonction qu'il accepte.

---

**Madame le Maire** ouvre la séance ce jeudi 5 juillet 2018 à 19h35, et procède à l'appel nominal des conseillers municipaux.

Le Conseil municipal procède ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

## Organisation communale

**1- Désignation du secrétaire de la séance du Conseil municipal en date du jeudi 5 juillet 2018. (Délibération n° 18/98)**

Rapporteur : Mme Brigitte MARSIGNY

M. Pascal LAGUILLY, Adjoint au Maire, est désigné à cette fonction qu'il accepte.

*Approuvé à l'unanimité.*

**2- Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil municipal en date du jeudi 31 mai et du vendredi 22 juin 2018. (Délibérations n° 18/99-1 et 2)**

Rapporteur : Mme Brigitte MARSIGNY

*Approuvé à la majorité.*

**3- Information du Conseil municipal sur le rapport annuel d'activité de l'établissement public territorial (EPT) Grand-Paris-Grand-Est pour l'année 2017. (Délibération n° 18/100)**

Rapporteur : Mme Brigitte MARSIGNY

Au cours de l'année 2017, l'EPT a entrepris la structuration de son organisation administrative et a mené une action de sensibilisation et de prévention sur la collecte et la gestion des déchets ménagers. Il s'est efforcé de promouvoir les déplacements et les mobilités durables et douces, en favorisant la mise en circulation du tramway T4 entre Bondy et Montfermeil et en soutenant le prolongement de la ligne 11 du métro jusqu'à Noisy-Champs. En matière d'assainissement, il a élaboré une programmation de travaux et mené la mise en conformité du système de collecte territorial, la gestion réglementaire et le contrôle des rejets aux réseaux d'assainissement, notamment dans l'objectif de rendre possible la baignade dans la Marne en 2022.

*Il est pris acte dudit rapport.*

**4- Information du Conseil municipal sur les travaux de la commission consultative des services publics locaux relativement à l'année 2017. (Délibération n° 18/101)**

Rapporteur : M. Éric ALLEMON

Au cours de ses réunions des 24 janvier et 7 décembre 2017, la CCSPL a examiné les rapports d'activité 2015 relatifs aux services publics de l'eau, de l'assainissement, de la collecte et de l'élimination des déchets, ainsi que les rapports d'activité 2015 et 2016 de la société INDIGO INFRA CGST pour l'exploitation du parking en silo B, du stationnement sur voirie et de trois parkings.

*Il est pris acte dudit rapport.*

**5- Désignation de délégués du Conseil municipal au sein des conseils d'école des écoles maternelles et élémentaires Simone-Veil et Samuel-Wallis. (Délibération n° 18/102)**

Rapporteur : Mme Sylvie HURET

Mme Noëlle TEMZI et Mme Marylise MARTINS sont désignées pour siéger, respectivement, au sein des conseils d'école des groupes scolaires Simone-Veil et Samuel-Wallis qui ouvriront leur porte à la rentrée 2018.

*Approuvé conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, la majorité municipale ayant seule présenté des candidats.*

## Finances et commande publique

### **6- Approbation du rapport relatif aux actions de développement social urbain au titre de l'année 2017, dans le cadre de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS). (Délibération n° 18/103)**

Rapporteur : M. Michel AMERICO

Au titre de l'année 2017, la Commune a perçu une DSUCS d'un montant de 961 814 €. Ce montant a principalement été affecté à deux projets : la construction de la maison pour tous des Coteaux, pour un coût de 1,4 M € sur l'exercice ; la réalisation d'une maison médicale dans le secteur du Champy pour un montant de 700 000 euros. Le rapport 2017 y afférent est approuvé.

*Approuvé à la majorité.*

### **7- Approbation d'une convention entre la Commune et l'Établissement public territorial (EPT) Grand Paris Grand Est relative au remboursement du prêt n° MON509725EUR et à l'aide y afférente. (Délibération n° 18/104)**

Rapporteur : M. Michel AMERICO

La Commune avait contracté le prêt n° MPH257677EUR001 dit structuré en date du 21 août 2006, auprès de la banque Dexia Crédit Local, afin de financer son programme annuel d'investissement, dont une partie était imputée à son budget annexe du service de l'assainissement.

La Commune a pu bénéficier du fonds de soutien créé par la loi de finances pour 2014 afin de refinancer ce prêt. Elle a ainsi signé un nouveau contrat de prêt désensibilisé (n° MON509725EUR) avec la banque SFIL le 13 juin 2016.

Aussi, à la suite du transfert de la compétence assainissement à l'EPT au 1<sup>er</sup> janvier 2016, une convention sera conclue avec l'EPT afin que, s'agissant de la part assainissement :

- l'EPT rembourse à la Commune l'annuité du prêt n° MON509725EUR (pour un montant total de 1 318 142,28 €) et des frais relatifs aux conditions de négociation de ce prêt ;
- la Commune verse à l'EPT l'aide y afférente allouée par le fonds de soutien, en un seul versement de 12 049,63 €

*Approuvé à la majorité.*

## Foncier et développement territorial

### **8- Modification du prix de l'acquisition de la parcelle sise 4, allée du Promontoire à Noisy-le-Grand, appartenant à l'office public de l'habitat (OPH) de la Seine-Saint-Denis, dit Seine-Saint-Denis Habitat (SSDH). (Délibération n° 18/105)**

Rapporteur : M. Pascal LAGUILLY

Lors de la séance du 29 juin 2017, le Conseil municipal a approuvé l'acquisition de la parcelle sise 4, allée du Promontoire et cadastrée section CA n° 89, au prix de 1 047 696 €, auprès de l'OPH de la Seine-Saint-Denis. Celui-ci ayant précisé vouloir être assujéti à la TVA sur cette opération, il convient de préciser que le montant de l'acquisition est de 1 047 696 € HT, majoré de la TVA, selon le régime et le taux applicables au jour du paiement du prix.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **9- Approbation du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'activité de la société publique locale (SPL) SOCAREN pour l'année 2017. (Délibération n° 18/106)**

Rapporteur : Mme Brigitte MARSIGNY

En application des dispositions de l'article L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales, le rapport de gestion sur l'activité de la SOCAREN au titre de l'exercice 2017 est approuvé.

*Approuvé à la majorité.*

## Transports et circulation

- 10- Accord du Conseil municipal sur l'intégration de la Commune de Noisy-le-Grand dans le périmètre de la concession d'exploitation d'un service public de location de bicyclettes mis en place par l'établissement public administratif (EPA) Île-de-France Mobilités. (Délibération n° 18/107)**

Rapporteur : M. Patrice HARDEL

Île de France Mobilités lance un service public de location de bicyclettes sur le territoire de l'Île-de-France. Le déploiement d'une première tranche de 10 000 vélos à assistance électrique est prévu au mois de septembre 2019. Le Conseil municipal donne son accord pour l'intégration de Noisy-le-Grand dans le périmètre de la concession d'exploitation y afférente.

*Approuvé à la majorité.*

## Bâtiments et espaces publics

- 11- Autorisation de démolition du groupe scolaire du Clos des Aulnes et des rampes droites nord d'accès au parc de stationnement. (Délibérations n° 18/108-1 et 2)**

Rapporteur : Mme Michèle CLAVEAU

Lors de la séance du 19 octobre 2018, la Commune a approuvé la cession de parcelles communales à la société ADIM-MARIGNAN pour la réalisation d'un programme immobilier dans le secteur des Espaces d'Abraxas. Conformément aux dispositions de la promesse de vente signée le 21 novembre 2017, la démolition préalable des rampes droites nord d'accès au parc de stationnement « PKO », ainsi que du groupe scolaire du Clos des Aulnes, est approuvée, et le Maire ou son représentant est autorisé à signer tous documents et demandes d'autorisation y afférents. La désaffectation préalable, à compter du 9 juillet 2018, du service public de l'enseignement dudit groupe scolaire, est approuvée.

*Approuvé à la majorité.*

- 12- Autorisation de démolition des propriétés communales sises 11 bis et 11 ter, rue René-Navier à Noisy-le-Grand. (Délibération n° 18/109)**

Rapporteur : Mme Bellina LEON

Lors de la séance du 8 février 2018, le Conseil municipal a approuvé la cession de terrains communaux sis rue René-Navier à la société CARRÉ CONSTRUCTEUR, dans le cadre d'un appel à projets pour la création d'un foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour adultes avec des troubles autistiques. Afin de finaliser cette cession, la démolition des immeubles inoccupés sis 11 bis et 11 ter, rue René-Navier, sur les parcelles cadastrées section AC n° 780 et 781, est approuvée, et le Maire ou son représentant est autorisé à signer tous documents et demandes d'autorisation y afférents.

*Approuvé à la majorité.*

- 13- Approbation de l'avenant n° 4 au contrat de délégation de service public conclu avec la société INDIGO INFRA CGST dans le cadre de l'exploitation du parc de stationnement en « silo B » situé dans le quartier du Pavé Neuf, précisant la date de début de contrat et prolongeant la durée de celui-ci. (Délibération n° 18/110)**

Rapporteur : M. Patrice HARDEL

Un avenant n° 4 est conclu au contrat de délégation de service public avec la société INDIGO INFRA CGST pour l'exploitation du parc de stationnement en silo « B » situé dans le quartier du Pavé-Neuf, afin de préciser la date de début dudit contrat (à savoir le 1<sup>er</sup> août 2013) et de le prolonger de 12 mois, soit jusqu'au 31 juillet 2019. L'avenant n° 4 précise certaines modalités d'application du contrat pendant cette prolongation, ainsi que ses conséquences financières.

*Approuvé à la majorité.*

**14- Approbation d'une convention entre la Commune et la société MEDIAKIOSK relative à l'implantation d'un kiosque à journaux situé boulevard du Levant à Noisy-le-Grand. (Délibération n° 18/111)**

Rapporteur : M. Vincent MONNIER

Au terme d'un appel public à la concurrence, la société MEDIAKIOSK est retenue afin de bénéficier d'une autorisation d'occupation du domaine public communal, à titre temporaire, pour l'implantation d'un kiosque à journaux boulevard du Levant. La convention est consentie pour une durée de 7 ans, moyennant le paiement d'une redevance annuelle de 2 000 €HT.

*Approuvé à l'unanimité.*

**15- Avis du Conseil municipal sur la demande d'autorisation environnementale au titre des « installations, ouvrages, travaux et activités » présentée dans le cadre de la loi sur l'eau par la société AÉROPORTS DE PARIS. (Délibération n° 18/112)**

Rapporteur : Mme Michèle CLAVEAU

La société AÉROPORTS DE PARIS s'est engagée auprès des services de l'État à mettre en œuvre les infrastructures liées au traitement des eaux pluviales concernant le bassin versant Marne, dans l'objectif d'obtenir une gestion optimisée à l'horizon de la saison hivernale 2017/2018. L'arrêté interpréfectoral autorisant la société à exploiter le réseau d'eaux pluviales de la plateforme aéroportuaire de Paris – Charles-de-Gaulle, arrivé à échéance le 1<sup>er</sup> juin 2018, doit être renouvelé et la demande d'autorisation environnementale déposée au titre des « installations, ouvrages, travaux et activités » présentée dans le cadre de la loi sur l'eau par AÉROPORTS DE PARIS doit être soumise à enquête publique sur le territoire des communes concernées, dont Noisy-le-Grand. Le Conseil municipal rend un avis favorable dans le cadre de cette enquête publique.

*Approuvé à l'unanimité.*

## Logement et habitat

**16- Octroi de la garantie communale pour les emprunts souscrits par la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) IMMOBILIÈRE 3F auprès de la Caisse des dépôts et consignations et du Crédit Agricole, en vue de la construction de la résidence 2598L composée de 53 logements de type PLUS, PLAI et PLS et située dans le lot C1 de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Maille Horizon Nord, et approbation des conventions y afférentes. (Délibérations n° 18/113-1 à 3)**

Rapporteur : M. Pascal LAGUILLY

La garantie de la Commune est accordée, à hauteur de 100 %, pour le remboursement des emprunts suivants contractés par la SA d'HLM IMMOBILIÈRE 3F :

- un emprunt d'un montant total de 3 750 000 € souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (contrat de prêt n° 74316), en vue de la construction de 21 logements de type PLUS et PLAI dans la résidence 2598L du lot C1 de la ZAC de Maille Horizon Nord ;
- deux emprunts d'un montant de 2 925 000 € et 1 408 000 €, souscrits auprès du Crédit Agricole, en vue de la construction de 32 logements de type PLS dans la même résidence.

En contrepartie, la Commune bénéficiera de 20% des droits de réservation de logements, soit :

- 5 logements (2 PLAI et 3 PLUS) pendant 60 ans, s'agissant du prêt de la CDC ;
- 6 logements (PLS) pendant 50 ans, s'agissant des prêts du Crédit Agricole.

Le Maire ou son représentant est autorisé à signer les conventions de garantie d'emprunt correspondantes et tout document y afférent.

*Approuvé à l'unanimité.*

**17- Modification des conventions portant sur la garantie communale accordée à la société IMMOBILIERE 3F relativement aux emprunts souscrits auprès de la Caisse des dépôts et consignations, en vue de la construction des 70 logements au sein de la résidence 2915L, située rue de Malnoue à Noisy-le-Grand dans la ZAC du Clos d'Ambert. (Délibération n° 18/114)**

Rapporteur : M. Pascal LAGUILLY

Lors de la séance du 5 avril 2018, le Conseil municipal a accordé la garantie communale à des emprunts souscrits par la SA d'HLM IMMOBILIERE 3F auprès de la Caisse des dépôts et consignations en vue de la construction de 70 logements dans la ZAC du Clos d'Ambert, en contrepartie de l'ajout de 15 logements au contingent de réservation communal. La liste de ces logements est modifiée, sans que cela affecte leur typologie ou le type de financement. Le Maire ou son représentant est autorisé à signer les conventions de garantie d'emprunt correspondantes.

*Approuvé à l'unanimité.*

## Éducation et enfance

**18- Approbation d'une convention avec l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP) en vue de la participation d'enfants des accueils de loisirs élémentaires aux activités de la base de loisirs de Champs-sur-Marne. (Délibération n° 18/115)**

Rapporteur : Mme Sylvie HURET

Une convention est conclue à titre gratuit avec l'UFOLEP afin de permettre la participation de 80 enfants des accueils de loisirs élémentaires communaux aux activités proposées par la base de loisirs de Champs-sur-Marne, pendant les vacances d'été 2018. Le Maire ou son représentant est autorisé à la signer, ainsi que tout document y afférent.

*Approuvé à l'unanimité.*

**19- Approbation de l'avenant n° 2 au contrat de délégation de service public conclue par voie d'affermage entre la Commune et la société ELRES en vue de la gestion du service public de la restauration collective scolaire et municipale. (Délibération n° 18/116)**

Rapporteur : Mme Sylvie HURET

Un avenant n° 2 est conclu au contrat de délégation de service public conclu avec la société ELRES pour la gestion du service public de la restauration collective scolaire et municipale, afin de :

- prendre en compte la nouvelle organisation scolaire en septembre, notamment la modification des rythmes scolaires et l'ouverture des groupes scolaires Simone-Veil et Samuel-Wallis ;
- permettre au centre communal d'action sociale d'élargir son offre de prestations pour le public sénior et adapter les repas portés à domicile aux personnes les plus fragiles.

*Approuvé à la majorité.*

## Jeunesse

**20- Approbation du dispositif « Coups de pouce Jeunesse » à destination des jeunes Noiséens âgés de 17 à 25 ans, et du règlement et de la convention-type y afférents. (Délibération n° 18/117)**

Rapporteur : Mme Assiba ABBACI

La mise en place du dispositif « Coups de pouce Jeunesse » visant à apporter une aide financière à des jeunes Noiséens âgés de 17 à 25 ans en contrepartie de la réalisation d'une action citoyenne, est approuvée, de même que le règlement précisant les conditions et modalités du dispositif et la convention-type à conclure avec chaque jeune. Les plafonds d'aide financière, basés sur le barème relatif aux tranches de quotient familial utilisé pour la tarification des prestations municipales, sont fixés comme suit :

Tranches de quotient familial	Plafond de l'aide accordée
1	700 euros
2	600 euros
3	500 euros
4	400 euros
5	300 euros

Ces conditions de ressources pourront faire l'objet d'une dérogation à titre exceptionnel dans le cas d'une situation particulière du jeune dûment justifiée ou d'un projet d'une qualité exceptionnelle. Une bonification de 300 € pourra être accordée aux jeunes en situation de handicap.

*Approuvé à l'unanimité.*

**21- Approbation d'une convention entre la Commune et la Fédération sportive et culturelle de France relative à la mise en oeuvre d'un dispositif de soutien à la formation aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur BAFA et BAFD destiné aux jeunes Noiséens âgés de 17 à 25 ans. (Délibération n° 18/118)**

Rapporteur : M. Walid BEN M'HENNI

À la suite d'un appel public à la concurrence, il est conclu une convention avec la Fédération sportive et culturelle de France pour la mise en place d'un dispositif de soutien à la formation au BAFA et au BAFD à un tarif préférentiel : 198 € pour la formation générale BAFA et 170 € pour la formation d'approfondissement. Deux sessions annuelles seront mises en place pour une soixantaine de jeunes Noiséens âgés de 17 à 25 ans. Le Maire ou son représentant est autorisé à signer ladite convention, ainsi que tout document y afférent.

*Approuvé à la majorité.*

**22- Approbation de la tarification applicable aux clubs de jeunes. (Délibération n° 18/119)**

Rapporteur : Mme Assiba ABBACI

Les tarifs annuels applicables aux clubs de jeunes, basés sur le barème relatif aux tranches de quotient familial utilisé pour la tarification des prestations municipales, sont fixés comme suit à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

Tranches de quotient familial	Formule "Temps scolaire"	Formule "Temps des vacances"	Formule "Tout compris"
1	20 €	30 €	45 €
2	25 €	35 €	55 €
3	30 €	40 €	65 €
4	35 €	45 €	75 €
5	40 €	50 €	85 €
6	50 €	60 €	105 €
7	60 €	70 €	125 €
8	70 €	80 €	145 €
9	80 €	90 €	165 €
10	90 €	100 €	185 €
11	100 €	150 €	245 €

*Approuvé à la majorité.*

## Politique de la ville

### 23- Approbation de la répartition des subventions attribuées aux associations au titre du fonds d'initiative associative (FIA) pour l'année 2018, s'agissant de la 1ère session. (Délibération n° 18/120)

Rapporteur : Mme Brigitte MARSIGNY

Le fonds d'initiative associative (FIA) est un dispositif local soutenu par la Commune et l'État dont l'objectif est d'impulser de nouveaux projets locaux ayant un impact dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il est intégré dans la programmation annuelle du contrat de ville pour 2018 au travers d'une enveloppe dédiée de 20 000 € gérée par une commission d'attribution. Le versement des subventions au titre du FIA pour la première session de l'année 2018 est approuvé comme suit :

Associations	Actions retenues	Subventions
Les Abraxas	Visites guidées du Palacio et animation du quartier à l'été 2018.	450 €
Résonances	Création d'un spectacle de marionnettes. Stages de marionnettes : construction des marionnettes et d'une histoire sur le thème "Enfants d'hier, Enfant d'aujourd'hui, raconte-moi ton enfance", avec une représentation en novembre 2018. Projet intergénérationnel et exposition.	2 000 €
La ronde des Formes	Accompagnement des personnes obèses ou en surpoids. Ateliers et groupes de paroles tous les samedis après-midis à la maison pour tous du Champy, avec un encadrement qualifié.	1 500 €
Binsé Culture	Visites de musées mensuelles. Projet intergénérationnel.	2 500 €
ATD Quart Monde	Divers ateliers créatifs et sportifs proposés et animés par les habitants du quartier des Hauts-Bâtons. Projet intergénérationnel.	1 500 €
Espace Sportif Noiséen	Ateliers d'initiation éducative à la boxe française ; encadrement qualifié.	1 500 €
Au cœur des Espaces d'Abraxas	Fête de quartier du Palacio : Après-midi festive : buffet, podium avec DJ, structure gonflable pour enfants.	2 500 €
	<b>TOTAL</b>	<b>11 950 €</b>

*Approuvé à la majorité.*

## Vie associative et vie des quartiers

### 24- Attribution de subventions à diverses associations locales au titre de l'exercice 2018. (Délibération n° 18/121)

Rapporteur : Mme Véronique LACHKAR

Le versement de subventions à 61 associations locales, pour un montant global de 51 170 € est approuvé comme suit pour l'année 2018 :



Catégorie	Association porteur du projet	Montant de la subvention pour 2018	Vote en séance
<b>Anciens combattants</b>	Société nationale d'entraide de la médaille militaire	150,00 €	unanimité
	Union locale des associations de combattants et victimes de guerre de Noisy-le-Grand	2 500,00 €	unanimité
	Union nationale des combattants du département de Seine-Saint-Denis	500,00 €	unanimité
	Total Anciens combattants	3 150,00 €	
<b>Art de vivre</b>	Agraphilo	200,00 €	unanimité
	Association des Artistes de Noisy-le-Grand	400,00 €	unanimité
	Au bonheur du fil, dentelles et broderies	400,00 €	unanimité
	Binsé Culture	150,00 €	unanimité
	Cercle d'échecs Alekhine	500,00 €	unanimité
	Club Amitié Loisirs (CAL)	250,00 €	unanimité
	Création au cœur-CREACO	350,00 €	unanimité
	Hellebore	150,00 €	unanimité
	La cuisine de Jouvence	300,00 €	unanimité
	L'atelier Fleuri	300,00 €	unanimité
	Noisy Image	300,00 €	unanimité
	Noisy-le-Grand et son Histoire	300,00 €	unanimité
	Société historique de Noisy-le-Grand/Gournay-sur-Marne	300,00 €	unanimité
	Total Art de vivre	3 900,00 €	

<b>Catégorie</b>	<b>Association porteur du projet</b>	<b>Montant de la subvention pour 2018</b>	<b>Vote en séance</b>
<b>Culture du monde</b>	Association des Bretons de Noisy-le-Grand et Rives de Marne	250,00 €	unanimité
	Association culturelle franco-arabe de Noisy-le-Grand	500,00 €	unanimité
	Association lusophone « Cantares »	400,00 €	unanimité
	Club occitan	170,00 €	unanimité
	Culture et loisirs israéliites	1 000,00 €	majorité
	Help For Tamil People	150,00 €	unanimité
	Panier caraïbes	500,00 €	unanimité
	Total Culture du monde	2 970,00 €	
<b>Défense des droits</b>	Association noiséenne de défense et de protection contre les sectes (A.N.D.P.S.)	1 000,00 €	unanimité
	Total Défense des droits	1 000,00 €	
<b>Environnement</b>	Association pour le RDV de la Ferme Rainbow	150,00 €	unanimité
	Cultiver ensemble	150,00 €	unanimité
	Total Environnement	300,00 €	
<b>Parentalité et jeunesse</b>	Association locale PEEP	1 000,00 €	unanimité
	Bout Chou	700,00 €	unanimité
	Café la fée ?	500,00 €	unanimité
	Fédération du conseil des parents d'élèves (FCPE)	1 000,00 €	unanimité
	Résonances	2 000,00 €	unanimité
	Scouts de France – Groupe Saint Sulpice	2 500,00 €	majorité

Catégorie	Association porteur du projet	Montant de la subvention pour 2018	Vote en séance
	Total Parentalité et jeunesse	7 700,00 €	
<b>Pratiques artistiques</b>	À tout va !	650,00 €	unanimité
	Act Ados	500,00 €	unanimité
	Bulles d'Air	150,00 €	unanimité
	Chorale Plain Chant	350,00 €	unanimité
	Compagnie Masquarades	150,00 €	unanimité
	Compagnie Rendez-moi mes sentiments	500,00 €	unanimité
	N'Dance Center	150,00 €	unanimité
	Scène qui peut	400,00 €	unanimité
	Théâtre du haut-parleur	150,00 €	unanimité
	Trans-images	1 000,00 €	unanimité
		Total Pratiques artistiques	4 000,00 €
<b>Solidarité</b>	Association des secouristes français de la croix blanche	8 000,00 €	unanimité
	Association Vermeil Entraide Noiséenne (AVEN)	700,00 €	unanimité
	Cœur de Forêt	1 000,00 €	unanimité
	Grandir'A	1 000,00 €	unanimité
	Les restaurants du cœur de Seine-Saint-Denis	5 000,00 €	unanimité
	Racines Club	400,00 €	unanimité
	Secours Catholique	600,00 €	unanimité

Catégorie	Association porteur du projet	Montant de la subvention pour 2018	Vote en séance
	Total Solidarité	16 700,00 €	
Sports de loisirs	JWA DI JWE 93	400,00 €	unanimité
	NOVACTIV	150,00 €	unanimité
	Total Sports de loisirs	550,00 €	
Syndicats	Syndicat du Personnel CFDT	1 951,00 €	unanimité
	Syndicat du Personnel CGT	3 335,00 €	unanimité
	Syndicat du Personnel FO	3 514,00 €	unanimité
	Total Syndicats	8 800,00 €	
Vie locale	Association Mieux vivre Aux Richardets (AMVAR)	400,00 €	unanimité
	Confrérie du Clos Saint Vincent	150,00 €	unanimité (M. MIERSMAN ne prenant pas part au vote)
	Ensemble aux Richardets	150,00 €	unanimité
	Les Abraxas	300,00 €	unanimité
	Mieux vivre à la Varenne (MVLV)	400,00 €	unanimité
	Temps pour temps	400,00 €	unanimité
	Vivre au Clos Saint Vincent (VACS)	300,00 €	unanimité
	Total Vie locale	2 100,00 €	
<b>Total général des subventions</b>		<b>51 1701,00 €</b>	

**25- Approbation du règlement intérieur applicable aux maisons pour tous (MPT) implantées sur le territoire de Noisy-le-Grand. (Délibération n° 18/122)**

Rapporteur : Mme Jacqueline ZATLOUKAL

Un nouveau règlement intérieur des maisons pour tous (MPT) est approuvé en remplacement du précédent afin de tenir compte de la nouvelle organisation scolaire sur 4 jours : la fermeture hebdomadaire des MPT aura désormais lieu le jeudi de 12h30 à 16h00, au lieu du jeudi matin.

*Approuvé à la majorité.*

**26- Approbation du montant des droits d'inscription annuels au réseau des maisons pour tous (MPT). (Délibération n° 18/123)**

Rapporteur : Mme Jacqueline ZATLOUKAL

Afin d'encourager les familles noiséennes avec un ou plusieurs enfants à s'inscrire aux activités proposées par les maisons pour tous (MPT), le montant des droits d'inscription annuels au réseau des MPT est fixé comme suit à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

- application d'un forfait de 10 € pour une personne seule ;
- création d'un forfait de 15 € par foyer (comptant 2 personnes et plus).

Les autres tarifs restent inchangés.

*Approuvé à la majorité.*

**27- Approbation de la demande de renouvellement de l'agrément centre social « animation globale » attribué par la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis à la maison pour tous (MPT) du Jardin des sources. (Délibération n° 18/124)**

Rapporteur : Mme Jacqueline ZATLOUKAL

La maison pour tous (MPT) du Jardin des Sources est agréée en tant que « centre social » depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2014. Il sera demandé à la CAF le renouvellement de cet agrément, arrivé à son terme le 30 avril 2018, pour la période 2018/2020. Cela permettra à la MPT de bénéficier à nouveau du financement de la CAF selon les modalités définies dans la convention d'objectifs et de financement correspondante. Le Maire ou son représentant est autorisé à signer tout document y afférent.

*Approuvé à l'unanimité.*

## Sport

**28- Fixation des modalités de subventionnement des clubs sportifs noiséens et attribution des subventions à diverses associations locales au titre de l'exercice 2018. (Délibération n° 18/125)**

Rapporteur : M. Walid BEN M'HENNI

Dans le cadre du soutien au développement des activités sportives et dans l'objectif de répartir de façon équitable les moyens alloués, les principes suivants sont retenus pour le versement des subventions aux clubs sportifs au titre de l'exercice 2018 :

- la demande de subvention ne sera recevable que si le club remplit les conditions suivantes :
  - déposer auprès de la Commune un dossier complet dans les délais impartis ;
  - être affilié à une fédération sportive nationale agréée attestant du cadre sportif de l'action ;
  - avoir son siège social ou son activité dans la Commune ;
  - ne pas être utilisateur à titre exclusif d'un ou plusieurs équipements municipaux ;
- les subventions de fonctionnement sont maintenues à hauteur du montant attribué en 2017 sous réserve d'un plafonnement à 50 % du montant du compte de résultat 2017 et à 100 % de la demande de subvention 2018 ;
- l'enveloppe financière restante est répartie entre les clubs en tenant compte de la grille de critères suivante :

Orientations	Critères de répartition de l'enveloppe complémentaire	Nombre total de points à répartir
<b>1 Le public de l'association</b>		
	<b>Nombre de licenciés noiséens</b>	
1.1	<i>De 0 à 50 licenciés</i>	200
1.2	<i>De 51 à 200 licenciés</i>	500
1.3	<i>De 201 à 400 licenciés</i>	900
1.4	<i>Plus de 400 licenciés</i>	1200
<b>2 Démarche éducative</b>		
2.1	<i>Nombre de créneaux scolaires en école maternelle et élémentaires publiques</i>	800
2.2	<i>Nombre d'encadrants titulaires de diplômes de niveau fédéral</i>	400
2.3	<i>Nombre d'encadrants titulaires des diplômes suivants : Diplôme d'Etat Jeunesse, Education Populaire et Sports (DEJEPS) Diplôme d'Etat Supérieur Jeunesse, Education Populaire et Sport (DESJEPS)</i>	600
2.4	<i>Nombre de formations des encadrants et arbitres</i>	200
<b>3. Épanouissement des Noiséens</b>		
3.1	<i>Nombre de licenciés "loisir"</i>	1 000
3.2	<i>Tarifification différenciée entre les noiséens et les non noiséens et/ou tarification sociale</i>	800
3.3	<i>Participation aux événements municipaux</i>	800
<b>4. Participation au développement du territoire et à son rayonnement</b>		
<b>4.1</b>	<b><i>Niveau de pratique sportive collective</i></b>	
4.1.1	<i>Nombre d'équipes engagées en compétition au niveau national</i>	1 500
4.1.2	<i>Nombre d'équipes engagées en compétition au niveau régional</i>	1 200
4.1.3	<i>Nombre d'équipes engagées en compétition au départemental</i>	1 000
<b>4.2</b>	<b><i>Niveau de pratique sportive individuelle</i></b>	
4.2.1	<i>Nombre de sportifs engagés en compétition au niveau national</i>	1 500
4.2.2	<i>Nombre de sportifs engagés niveau régional</i>	1 200
4.2.3	<i>Nombre de sportifs engagés niveau départemental</i>	1 000

En conséquence, le versement des subventions aux associations sportives au titre de l'exercice 2018 est approuvé comme suit :

Clubs sportifs	Total de points	Subvention reconduite plafonnée	Subvention complémentaire	Subvention totale 2018
"les Webs" Base Ball	349	500 €	1 577 €	2 077 €
2eme compagnie d'Arc	79	1 800 €	356 €	2 156 €
A.S.L.M. (Aviron sports et loisirs de la Marne)	196	0 €	885 €	885 €
Arts martiaux	757	36 000 €	3 415 €	39 415 €
Association sportive Noiseraie/Champy	259	1 000 €	500 €	1 500 €
Biker club de Noisy-le-Grand	1 069	4 500 €	4 825 €	9 325 €
Boxing club de Noisy-le-Grand	325	11 000 €	1 467 €	12 467 €
Cercle d'escrime	189	3 500 €	500 €	4 000 €
Club des sports nautiques	502	10 000 €	1 000 €	11 000 €
Club municipal de PÉTANQUE	108	500 €	488 €	988 €
Club noiséen de randonnée Pédestre	79	200 €	359 €	559 €
Club sportif de Noisy-le-Grand Tennis	714	14 000 €	3 220 €	17 220 €

de Table				
Club sportif Noisy-le-Grand Basket Ball	336	40 000 €	1 517 €	41 517 €
Club sportif Noisy-le-Grand Roller Skating	1 720	25 000 €	7 765 €	32 765 €
Explora (plongée)	167	5 000 €	0 €	5 000 €
Fans 93 - Taekwondo	545	4 700 €	500 €	5 200 €
Groupe Athlétique de Noisy-le-Grand	689	12 500 €	3 111 €	15 611 €
Gymnastique volontaire des Yvris	317	300 €	1 250 €	1 550 €
NKB-Noisy Kin Ball	258	200 €	100 €	300 €
Noisy Football club	632	46 000 €	2 854 €	48 854 €
Noisy-le-Grand Futsal	147	1 000 €	664 €	1 664 €
Noisy-le-Grand gymnastique	2 519	37 000 €	11 367 €	48 367 €
Noisy-le-Grand Handball	817	37 000 €	3 686 €	40 686 €
Noisy-le-Grand Triathlon	223	500 €	500 €	1 000 €
Noisy-le-Grand Volley Ball	454	28 164 €	0 €	28 164 €
Nosyka Canoë Kayak	192	2 764 €	0 €	2 764 €
Rugby club Noisy-le-Grand Marne-la-Vallée	359	36 000 €	1 620 €	37 620 €
Section noiséenne de badminton	431	1 500 €	1 947 €	3 447 €
Twirling Baton	367	500 €	500 €	1 000 €
<b>Total général</b>	<b>14 800</b>	<b>361 128 €</b>	<b>55 972 €</b>	<b>417 100 €</b>

Par ailleurs, une subvention forfaitaire de 500 € est attribuée à l'association sportive du lycée international.

*Approuvé à l'unanimité.*

## Ressources humaines

### 29- Approbation du transfert de postes budgétaires et de personnels de la Commune vers l'établissement public territorial (EPT) Grand Paris Grand Est dans le domaine du développement économique et autorisation de signature de la décision conjointe de transfert correspondante. (Délibération n° 18/126)

Rapporteur : M. Éric ALLEMON

En application de la loi NOTRe du 7 août 2015, la compétence liée au développement économique a été transférée à l'EPT au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Dans ce cadre, le transfert à l'EPT, sur la base de la fiche d'impact correspondante, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, des postes budgétaires et des personnels suivants liés à la compétence développement économique, est approuvé :

- un poste de développeur économique (attaché territorial - catégorie A de la filière administrative) ;
- deux postes d'assistant de développement économique (adjoints administratifs - catégorie C de la filière administrative).

Ces postes sont supprimés du tableau des effectifs permanents de la Commune à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018. Le Maire ou son représentant est autorisé à signer la décision conjointe de transfert avec l'EPT.

*Approuvé à la majorité.*

### 30- **Modification du tableau des effectifs du personnel permanent. (Délibération n° 18/127)**

Rapporteur : M. Éric ALLEMON

Le tableau des effectifs du personnel permanent est modifié par la création des postes suivants au 1<sup>er</sup> août 2018 (sauf indication contraire) :

- création, au 1<sup>er</sup> septembre 2018, de 25 postes d'adjoints d'animation au service Enfance et de 4 postes d'adjoints techniques à temps complet (gardiens de structure) dans le cadre de la contractualisation d'agents horaires ;
- création de 3 postes dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs à temps complet dans le cadre de reclassements pour raison de santé d'auxiliaires de vie du CCAS ;
- création d'un poste dans le cadre d'emploi des rédacteurs à la Direction des ressources humaines (DRH) afin de procéder à l'intégration dans la filière administrative d'un agent recruté avec le grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 1<sup>ère</sup> classe (catégorie B de la filière sportive) ;
- création d'un poste d'attaché territorial à la Direction de la jeunesse, des sports, de la vie des quartiers et de la vie associative, pour permettre une promotion interne ;
- création d'un poste dans le cadre d'emploi des rédacteurs à la Direction de l'éducation et de l'enfance, afin d'élargir les possibilités de recrutement sur le poste de coordinateur au sein du service Petite Enfance ;
- création d'un poste dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux à la Direction de l'habitat et du logement, afin d'élargir les possibilités de recrutement sur le poste de responsable du service logement ;
- création d'un poste d'attaché territorial à la Direction de la jeunesse, des sports, de la vie des quartiers et de la vie associative pour remplacer, en tant que chargé de mission Gestion Urbaine de Proximité au sein du service Politique de la ville et tranquillité publique, l'agent actuellement en détachement ;
- création d'un poste d'ingénieur à la Direction de l'environnement et des espaces publics afin d'élargir les possibilités de recrutement sur le poste de responsable de la conception des espaces verts au sein du service Grands Projets Espaces Publics ;
- création de 2 postes dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux afin d'élargir les possibilités de recrutement sur des postes à la Direction des finances et de la commande publique et à la Direction de l'éducation et de l'enfance ;
- création d'un poste d'attaché territorial à la Direction des finances et de la commande publique, pour permettre le recrutement d'un instructeur de la commande publique supplémentaire, en raison de la forte hausse d'activité du service ;
- ajustement de la quotité de travail hebdomadaire de 6 animateurs spécialisés contractuels à la Direction de la jeunesse, des sports, de la vie des quartiers et de la vie associative :

<b>Situation actuelle</b>	<b>Ajustement au 1<sup>er</sup> septembre 2018</b>
13,92 h	17,22 h
13,92 h	16,23 h
11,52 h	12,96 h
6,19 h	7,04 h
10,31 h	10,57 h
10,83 h	10,20 h

*Approuvé à la majorité.*



## Décisions du Maire

**31- Information du Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales. (Délibération n° 18/128)**

Rapporteur : Mme Brigitte MARSIGNY

*Il est pris acte des décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, tel que retrace dans le tableau ci-annexé.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce jeudi 5 juillet 2018 à 23h53.

*Le Maire,*

Brigitte MARSIGNY

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 5 JUILLET 2018

**Tableau des décisions du Maire prises en application de l'article  
L. 2122.22 du Code général des collectivités territoriales**

N°	Date	Thème	Intitulé
148	04/06/2018	Finances et commande publique	Modification de l'acte constitutif de la régie de recettes installée au sein de l'école municipale de musique et de danse agréée de la Commune de Noisy-le-Grand.
159	22/05/2018	Bâtiments et espaces publics	Passation du marché n° 2018_024, selon une procédure adaptée, avec la société ALESIA DÉMÉNAGEMENT (ENSEIGNE GIBERGUES), relatif à la réalisation de prestations de déménagement.
160	09/05/2018	Organisation communale	Passation d'un avenant n° 3 au marché n° 2014-046-02 relatif à la souscription de contrats d'assurances au profit du groupement de commandes Ville et CCAS de Noisy-le-Grand, conclu avec la société SMACL ASSURANCES s'agissant du lot n° 2 portant sur le contrat d'assurance « Responsabilité et risques annexes ».
161	09/05/2018	Organisation communale	Passation d'un avenant n° 1 au marché n° 2017-100 relatif aux prestations de support technique du logiciel Oracle conclu avec la société ORACLE FRANCE.
162	07/05/2018	Organisation communale	Attribution d'une concession trentenaire au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.
163	15/05/2018	Finances et commande publique	Modification de l'encaissement des produits de la régie de recettes de la Médiathèque de la Ville de Noisy-le-Grand.
164	22/05/2018	Bâtiments et espaces publics	Passation d'un avenant n° 2 au marché n° 2017-020-01 relatif à l'entretien ménager des locaux municipaux conclu avec le groupement d'entreprises ARC-EN-CIEL TERTIAIRE (mandataire) / ARC-EN-CIEL ENVIRONNEMENT, s'agissant du lot n° 1 portant sur l'entretien ménager des locaux administratifs et techniques municipaux.
165	11/05/2018	Organisation communale	Attribution d'une concession décennale au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.
166	04/05/2018	Logement et habitat	Passation d'un avenant n° 11 à la convention portant autorisation d'occupation temporaire d'un logement de type F4 au sein du groupe scolaire Gavroche sis 1, allée de la Butte-Verte à Noisy-le-Grand.
167	04/05/2018	Culture	Passation d'une convention entre la Commune et l'association Evad Creation relative à la mise à disposition, à titre temporaire, de salles au sein de l'Espace Michel-Simon, dans le cadre de l'organisation d'un évènement programmé le 6 mai 2018.
168	22/05/2018	Culture	Passation d'un contrat général de représentation entre la Commune de Noisy-le-Grand et la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) dans le cadre de la diffusion des œuvres du répertoire de celle-ci lors des spectacles organisés à la Villa-Cathala.
169	14/05/2018	Logement et habitat	Passation d'une convention relative à l'occupation temporaire d'un pavillon de type T3, sis 33, rue de la République à Noisy-le-Grand et cadastré section AZ n° 51.

N°	Date	Thème	Intitulé
170	04/05/2018	Logement et habitat	Passation d'une convention relative à l'occupation temporaire d'un logement de type T3 situé au sein du groupe scolaire Joliot-Curie, sis 22, avenue du Maréchal-Joffre à Noisy-le-Grand.
171	11/05/2018	Organisation communale	Attribution d'une concession quinzenaire au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.
172	22/05/2018	Tourisme et patrimoine	Passation du marché n° 2018_027, selon une procédure négociée, avec la société SARL BETHINES LES ORGUES – BOISSEAU - GABORIT, relatif à la réalisation des prestations d'entretien de l'orgue de l'église Saint-Sulpice.
173	28/05/2018	Organisation communale	Passation du marché n° 2018_030, selon une procédure négociée, avec la société JESPLAN, relatif aux prestations de maintenance du logiciel Planitech.
174	14/05/2018	Organisation communale	Attribution d'une concession trentenaire au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.
175	16/05/2018	Organisation communale	Renouvellement et conversion d'une concession trentenaire au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.
176	18/05/2018	Insertion et emploi	Demande de subvention auprès du Fonds social européen (FSE), s'agissant de l'axe 1, relative au dispositif municipal d'aide à l'emploi au titre des années 2019 et 2020.
177	18/05/2018	Logement et habitat	Passation d'une convention relative à l'occupation temporaire d'un appartement de type T1, sis 223, rue Pierre-Brossolette à Noisy-le-Grand et cadastré section AD n° 343 et n° 352.
178	22/05/2018	Culture	Passation d'un contrat général de représentation entre la Commune de Noisy-le-Grand et la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) dans le cadre de la diffusion des œuvres du répertoire de celle-ci lors des spectacles organisés au sein de l'Espace Michel-Simon.
179	25/05/2018	Bâtiments et espaces publics	Passation d'un avenant n° 1 au marché n° 2017_059_03 relatif à la réalisation de travaux d'extension du système de vidéoprotection conclu avec la société INEO INFRACOM SNC, s'agissant du lot n° 3 portant sur le câblage, le réseau et la vidéoprotection.
180	30/05/2018	Vie associative et vie des quartiers	Passation d'un contrat entre la Commune et l'association Urban Déco Concept relatif à l'animation d'ateliers concernant la découverte des techniques décoratives, programmée les jeudis du 24 mai au 28 juin 2018 à la maison pour tous du Champy à Noisy-le-Grand.
181	14/06/2018	Vie associative et vie des quartiers	Passation d'un contrat entre la Commune et l'association Échos des Tropiques relatif à l'organisation d'une animation musicale, programmée le 23 juin 2018, à la maison pour tous du Champy sise à Noisy-le-Grand.
182	14/06/2018	Vie associative et vie des quartiers	Passation d'un contrat entre la Commune et l'entreprise ATTELAGES-PRODUCTIONS- SPECTACLES & SERVICES relatif à l'organisation d'une animation intitulée « Promenades et baptêmes pour enfants », programmée le 23 juin 2018 à la maison pour tous du Champy à Noisy-le-Grand.
183	14/06/2018	Vie associative et vie des quartiers	Passation d'un contrat entre la Commune et l'association Fabuleuse Family Compagnie relatif à la cession des droits d'exploitation d'un spectacle dénommé « Power Ballooneurs X 2 », programmé le 23 juin 2018 à la maison pour tous du Champy à Noisy-le-Grand.
184	04/06/2018	Culture	Revalorisation des tarifs d'inscription et de prêt d'instruments du Conservatoire de musique et de danse à rayonnement communal Maurice-Baquet à partir du mois de septembre 2018.

N°	Date	Thème	Intitulé
185	22/05/2018	Organisation communale	Attribution d'une concession décennale au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.
186	28/05/2018	Organisation communale	Passation d'un avenant n° 1 au marché n° 2017_014 relatif à la mise en place d'un portail système d'information géographique (SIG), conclu avec la société CIRIL GROUP.
187	22/05/2018	Logement et habitat	Passation d'une convention relative à l'occupation temporaire d'un logement de type T4 situé au sein du groupe scolaire Gavroche sis 1, allée de la Butte-Verte à Noisy-le-Grand.
188	23/05/2018	Organisation communale	Renouvellement d'une concession décennale au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.
189	28/05/2018	Éducation et enfance	Passation d'un avenant n° 1 au marché n° 2013-087-02 relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour la restauration destinée au foyer-logement Jean-Wiener et aux structures d'accueil régulier de la petite enfance, avec la société DAVIGEL, s'agissant du lot n° 2 portant sur la fourniture de produits surgelés et congelés.
190	28/05/2018	Éducation et enfance	Passation d'un avenant n° 1 au marché n° 2013-087-05 relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour la restauration destinée au foyer-logement Jean-Wiener et aux structures d'accueil régulier de la petite enfance, avec la société DAVIGEL, s'agissant du lot n° 5 portant sur la fourniture de viandes et charcuterie.
191	23/05/2018	Organisation communale	Renouvellement et conversion d'une concession trentenaire au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.
192	25/05/2018	Logement et habitat	Passation d'un avenant n° 1 à la convention relative à l'occupation d'un logement de type T5, sis 41, rue de la Baignade à Noisy-le-Grand.
193	28/05/2018	Organisation communale	Passation d'un avenant n° 1 au marché n° 2017-075 conclu avec la société AGELID, relatif à l'abonnement au logiciel Logipolweb afin d'assurer la gestion de certaines tâches administratives de la police municipale.
194	28/05/2018	Organisation communale	Passation d'un avenant n° 1 au marché n° 2017-076 conclu avec la société AGELID, relatif à la maintenance des matériels SK100 Youtransactor et des matériels associés.
195	18/06/2018	Sport	Fixation des tarifs d'inscription aux activités de l'École municipale des sports de Noisy-le-Grand.
196	28/05/2018	Bâtiments et espaces publics	Passation du marché n° 2018_039, selon une procédure négociée, avec la société DAVID JEROME, relatif à la location et la maintenance de fontaines à eau à raccordement direct sur le réseau d'eau et de fontaines avec bonbonnes.
197	29/05/2018	Organisation communale	Attribution d'une concession trentenaire au cimetière Saint-Sulpice de Noisy-le-Grand.
198	23/05/2018	Logement et habitat	Passation d'un avenant n° 1 à la convention d'occupation précaire d'un logement de type T5, sis 15, rue de la Vérité à Noisy-le-Grand.
199	28/05/2018	Bâtiments et espaces publics	Passation d'un avenant n° 1 au marché n° 2016-028-01 relatif aux travaux et à l'entretien sur les ascenseurs, les élévateurs pour personnes à mobilité réduite, les monte-charges et les escaliers mécaniques des bâtiments communaux, conclu avec la société OTIS, s'agissant du lot n° 1 portant sur l'entretien des ascenseurs et travaux divers.
200	31/05/2018	Éducation et enfance	Passation des marchés n° 2018_009_01 à 2018_009_04, selon une procédure d'appel d'offres ouvert, respectivement avec les sociétés CERCLE VERT, FRESKA et COFIDA, relatifs à la fourniture de denrées alimentaires pour la restauration de la résidence Jean-Wiener et des structures d'accueil de la petite enfance à Noisy-le-Grand.

N°	Date	Thème	Intitulé
201	24/05/2018	Foncier et développement territorial	Passation d'une convention portant autorisation d'occupation précaire d'une emprise foncière située 3, boulevard Souchet à Noisy-le-Grand (93160), et cadastrée section AC n° 481.
203	31/05/2018	Finances et commande publique	Vente aux enchères de biens mobiliers communaux sur le site d'enchères électronique Agorastore dans le cadre de la vente n° 1.
204	31/05/2018	Organisation communale	Attribution d'une concession trentenaire au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.
205	31/05/2018	Organisation communale	Renouvellement d'une concession décennale au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.
206	04/06/2018	Organisation communale	Passation d'un marché à procédure adaptée relatif à la réalisation de missions de conseil et d'assistance juridique dans le cadre d'une procédure d'expulsion du bâtiment sis 1, rue de la Chapelle à Noisy-le-Grand
207	01/06/2018	Organisation communale	Attribution d'une concession trentenaire au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.
208	31/05/2018	Organisation communale	Passation d'un avenant n° 1 au marché n° 2017-092 conclu avec la société SRCI, relatif au paramétrage, à la maintenance et à l'assistance du module iXActes dédié à la télétransmission des actes en préfecture.
209	01/06/2018	Organisation communale	Renouvellement et conversion d'une concession cinquantenaire au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.
210	25/05/2018	Éducation et enfance	Passation d'un avenant n° 2 au marché n° 2013-087-05 relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour la restauration destinée au foyer-logement Jean-Wiener et aux structures d'accueil régulier de la petite enfance, avec la société SYSCO FRANCE SAS, s'agissant du lot n° 5 portant sur la fourniture de viandes et charcuterie.
211	04/06/2018	Organisation communale	Passation des marchés n° 2017-035-01 et 2017-035-02, selon une procédure adaptée, respectivement avec les sociétés STRATIS et NEOCITY, relatifs à la réalisation de prestations de mise en œuvre et d'hébergement d'un site internet et de son application mobile.
212	04/06/2018	Organisation communale	Attribution d'une concession décennale au columbarium du cimetière Saint-Sulpice de Noisy-le-Grand.
213	05/06/2018	Organisation communale	Renouvellement et conversion d'une concession cinquantenaire au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.
214	11/06/2018	Bâtiments et espaces publics	Passation d'un avenant n° 2 au marché n° 2016-034 relatif à la fourniture et à l'installation d'aires de jeux conclu avec le groupement d'entreprises SARL GOGY (mandataire) / SAS TRANSALP / HUSSON INTERNATIONAL SA / KOMPAN SAS, s'agissant du lot n° 1 portant sur la fourniture et la pose de jeux de plein air et de sols de réception.
215	06/06/2018	Organisation communale	Passation d'un marché à procédure adaptée relatif à la réalisation de missions de conseil et d'assistance juridique dans le cadre de la procédure contentieuse introduite à l'encontre du permis de construire délivré aux fins d'édification d'une maison à usage d'habitation sur le terrain sis 6 bis, rue du Layon à Noisy-le-Grand.
216	11/06/2018	Vie associative et vie des quartiers	Passation d'un contrat avec la société NOS JOLIS MÔMES SAS relatif à l'organisation d'un atelier en santé environnementale, le 16 juin 2018, à la maison pour tous de la Varenne à Noisy-le-Grand.
217	11/06/2018	Sport	Passation d'une convention avec l'association Tennis de Noisy-le-Grand relative à la mise à disposition du stade Suzanne-Lenglen, situé 3, rue du Vieux-Moulin à Noisy-le-Grand.

<b>N°</b>	<b>Date</b>	<b>Thème</b>	<b>Intitulé</b>
218	06/06/2018	Organisation communale	Renouvellement d'une concession trentenaire au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.
219	08/06/2018	Organisation communale	Renouvellement d'une concession trentenaire au cimetière Nouveau de Noisy-le-Grand.